

Sannat Histoire et Patrimoine

Mens Sana in Corpore Sano

9 octobre 2014

SHP info n°3

Troisième mois d'existence de SHP et troisième numéro de SHP info. Il n'est pas sûr que cette belle périodicité se maintienne. Mais actualité oblige, plus urgente qu'abondante d'ailleurs, il me faut m'adresser à vous, notamment pour convoquer un CA en lieu et place de la réunion de bureau qui devait se dérouler le mercredi 15 octobre.

Auparavant, à l'intention de ceux qui auraient omis de consulter notre site internet, je livre le compte-rendu, rédigé par notre secrétaire Fabrice Bourriquet, de notre exposition réalisée à l'occasion des Journées du Patrimoine.

1- JOURNEES DU PATRIMOINE 20 - 21 SEPTEMBRE 2014

« Dès les premières réunions de S.H.P., l'idée d'une première exposition photo lors des Journées du Patrimoine est lancée. Avec le risque de ne pas avoir assez d'images pour « meubler » cette expo ; le bureau propose aux adhérents présents lors des réunions suivantes de prêter à S.H.P. toute photo sur la commune déjà en leur possession ou de procéder à de nouvelles prises de vue. L'appel a bien été entendu et S.H.P. reçoit près de 200 photos de la commune de Sannat. Plus que de besoin, car il faut ensuite faire une sélection de ces images pour ne garder que les plus représentatives du thème choisi pour ces Journées du Patrimoine. Deux réunions complémentaires des membres du bureau sont nécessaires pour affiner le choix définitif. Au final plus d'une centaine d'images sont sélectionnées.

Conjointement à cette expo photo, il a une commémoration de la Grande Guerre avec un hommage à nos disparus lors du conflit. Des fiches dédiées à chacun des 47 Poilus sannatois sont préparées par Alain Dupas.

Le bureau organise en parallèle au patrimoine, un concours ludique à partir de 20 photos de la commune. Il s'agit de deviner où et d'où ont été prise ces photos.

Mais la jeune S.H.P. ne possédant par encore le matériel nécessaire pour toute expo digne de ce nom, il est décidé de créer des panneaux qui resteront la propriété de S.H.P. Après quelques achats de barres de bois et de plateaux mélaminés auprès d'un distributeur de matériaux de bricolage discount ; le montage final de ces panneaux est

réalisé par Jean-Pierre Buisson. Au total 8 panneaux sont montés pour les besoins de S.H.P.

L'expo se déroule dans la salle des fêtes et les adhérents de S.H.P. remercient la Mairie de nous avoir gracieusement prêté la salle Paul-Riffat pour cette expo.

Avec l'aide des adhérents qui ont pu se libérer le samedi précédant l'expo, les photos et les fiches des Poilus sont d'avance placées sur les panneaux. Un test de mise en place est effectué dans la salle. Ce test permet de déceler et de préciser les détails de mise au point qu'il faut rectifier le jour J. Un « tour de garde » est préparé pour les adhérents qui souhaitent accueillir les visiteurs en fonction de leurs disponibilités respectives lors de ces deux journées.

Tous les détails réglés, en attendant le grand jour, les panneaux sont remisés dans la petite salle de réunion de l'ancien presbytère.

Le jour venu, le retour des panneaux dans la salle des fêtes est effectué avec l'aide de volontaires matinaux.

Quelques photos manquantes lors des essais sont ajoutées. Un fléchage de l'expo est fixé au sol, la petite salle de l'entrée est réservée à l'accueil des visiteurs, des bouquets de fleurs sont disposés au pied de quelques panneaux. Un Livre d'Or est prévu pour l'occasion, ainsi les visiteurs pourront noter leurs remarques et leurs suggestions. La liste nominative des photos est mise à disposition à l'accueil avec le bulletin concours des 20 photos mystère. Ajoutons quelques bulletins d'adhésion et quelques flyers de présentation du site Internet et nous sommes prêts pour cette première manifestation.

La météo du samedi 20 septembre n'est pas favorable aux sorties touristiques, la région et plus particulièrement Sannat subissent depuis quelques jours les coups répétés de violents orages accompagnés de pluies diluviennes ou de grêle.

Pour info, selon les villages, jusqu'à 110 mm d'eau sont tombés sur la commune, plus particulièrement sur les reliefs. Beaucoup de plans d'eau et de ruisseaux débordent et l'Etang Giraud lui-même recouvre la route de Saint-Priest coupant la circulation une bonne partie de la nuit de vendredi. Du jamais vu pour certains.

L'expo démarre doucement avec une trentaine de visiteurs ce samedi après-midi.

En revanche le lendemain dimanche, la météo clémente favorise les sorties. L'expo débute dès le matin à 9h30. Ce n'était pas prévu mais nous profitons de la présence de la boulangerie de Budelière (qui remplace Mr Breton en congés annuels) dans les locaux de la salle des fêtes. Des clients profitent de l'expo en faisant leurs achats de croissants et de brioches. Remercions au passage Laurence la boulangère qui a offert quelques viennoiseries aux adhérents de garde.

L'après-midi est plus dynamique et convivial. Les visiteurs sont intéressés par les deux thèmes présentés ; 14/18 et patrimoine. Les fiches sur nos Poilus suscitent un grand intérêt et les visiteurs souhaitent en connaître plus sur ce pan de l'histoire de Sannat. Encourageant pour la suite car ce thème sera approfondi tout au long des commémorations qui auront lieu jusqu'en 2018, avec d'autres expos et manifestations dédiées. Des adhérents profitent de l'occasion pour nous prêter des documents liés à la Grande Guerre.

Du côté du patrimoine, les photos stimulent, elles aussi, curiosité et étonnement. En particulier avec le questionnaire du concours. Concours qui sèche de nombreux habitants de la commune y compris les natifs. Avec 20 questionnaires remplis, on note que les Sannatois connaissent très peu leur commune. Certains déclarent même forfait après leur tour de visite. A leur décharge, nous avons placé la barre un peu haut pour certaines photos. Des groupes se forment autour de certaines images soit pour l'entraide soit pour se remémorer des souvenirs communs.

L'expo suscitant beaucoup d'interrogations, les adhérents de garde sont régulièrement sollicités pour donner des infos complémentaires que ce soit pour 14/18 ou le patrimoine.

Tout ceci nous conforte dans le bien fondé et l'utilité de S.H.P.

Au final, nous terminons avec 98 visiteurs et nous récoltons 9 adhésions supplémentaires. Des visiteurs nous apportent tout leur soutien et leurs encouragements, verbalement ou par l'intermédiaire du Livre d'Or, pour persévérer dans l'aventure. La manifestation est unanimement appréciée et nous percevons une forte demande d'autres expos de ce genre.

Cette manifestation a visiblement permis un rapprochement entre Sannatois. On a pu remarquer que de nombreux visiteurs ont longuement discuté entre eux. Ce qui nous permet de dire qu'Histoire et Patrimoine sont des biens communs et passent outre toutes les différences, quelles qu'elles soient !

A bientôt pour d'autres manifestations et expos, venez encore plus nombreux pour les suivantes et surtout adhérez à S.H.P. Plus nous serons nombreux, mieux nous

avancerons et agirons pour la sauvegarde de notre Patrimoine, de notre Histoire et de nos histoires. »

Au nom de l'association j'adresse mes remerciements les plus vifs aux personnes qui se sont particulièrement impliquées dans ce travail et qui ont permis la réussite de cette première manifestation publique, Christine, Cindy, Fabrice, Jean-Marc, Jim, Laure, Martine, Michèle, Patricia, Pierre et Pierrette.

2- Résultats du concours « Connaissez-vous bien votre Commune ».

20 bulletins réponses ont été rendus.

15 participants ont obtenu la moyenne avec au moins dix bonnes réponses (sur 20 questions). Sans dévoiler leurs notes, nous allons les citer par ordre croissant :

Marie Chastenet, Claire et Lionel Rouffet, Bernadette Vertadier, Karine Danchaud, Chantal Aubert et Marie-Claire Rouffet, Danielle Nicolas, Maryse Chaumeton, Laurence Chartron, Chantal Ballet, Agnès Ballet, Michèle et Jim Newman, Marielle Glomeau, Cedric Bonnichon, Anne-Marie et Denis Maletterre, et les grands vainqueurs qui ont manifesté une connaissance parfaite de la commune en obtenant la note maximale de 20/20 ; Florence Sauthon d'une part, Gaëlle Maletterre et Frédéric Sauthon d'autre part.

Félicitations aux lauréats à qui SHP tresse des lauriers d'or...symboliques bien sûr.

Pour satisfaire la curiosité de celles et ceux qui sont restés dubitatifs devant certaines photos, et qui se demandent encore où avaient été pris certains clichés, voici les réponses.

- A- Le chêne majestueux garde l'entrée du Rivaux.
- B- La mare que les voisins appellent « de ou des Bouches » jouxte la Chaize.
- C- Les tournesols ne sont pas de Van Gogh mais de Martine et Maurice Chanudet. Ils décoraient les routes de Chambon et de la Chassignole.
- D- Le poirier en fleurs est voisin, il marque le carrefour de la route de Chambon et celle de Serre-Le Tirondet.
- E- L'autre mare abreuvaient autrefois les vaches d'Anchaud.
- F- Les Charolaises paissaient tranquillement devant la Grande Louche.
- G- Fameux entre tous, l'Arbre du Loup surveille toujours la frontière avec Chambon et Evaux pour punir à nouveau les dévoreurs de petits chaperons rouges, d'innocents agneaux ou de blanches chèvres qui remonteraient du sud du Massif Central.
- H- Très peu ont louché et la plupart des observateurs ont reconnu que le Bourg (ou le Chez, ont dit certains) était pris depuis la Louche.
- I- Aux confins de la Commune, sur la Méouse, le pont de Saint-Jean la Bregère fait admirer son arc de pierres.
- J- A l'autre bout de la Commune, la Méouse naissante tente de se frayer un passage dans l'étang du Montgazou qui s'est paré de ses atours hivernaux.

- K- Qu'il était difficile de choisir entre le pont de la Bregère, celui du Montgarnon et celui situé entre Samondeix et le Clos. C'était le troisième qui était le bon.
- L- Accouru de l'étang du Genêt et se précipitant vers le Chat-Cros, le ruisseau de la Montagne se laisse enjamber par une antique passerelle de pierre.
- M- Admirons à la Ville du Bois cette magnifique maison représentative du talent des maçons et tailleurs de pierre Sannatois, en l'occurrence de cet excellent représentant du savoir- faire de nos ancêtres, Monsieur Deblot.
- N- Représentatif également de l'art des tailleurs de pierre ce linteau sculpté qui représente le transport d'une barrique. Il est aux Fayes.
- O- Cette croix qui est sans doute une des plus anciennes de Sannat a la particularité de porter 3 dates. Si vous passez par là en vélo ou à pied vous aurez tout le temps de les déchiffrer car la côte y est dure... sur la route de Chambon peu avant le carrefour du Montfrialoux.
- P- Petite maison paysanne typique, cette humble et néanmoins charmante chaumière vous accueille à l'entrée des Rivaux.
- Q- Voici le village qui illumine la Commune par son fleurissement, reconnu et récompensé par les autorités compétentes, le Montgarnon.
- R- Ce village, au contraire, englouti dans les arbustes et les ronces, ce village fantôme abandonné, ce village mystérieux qui pourrait laisser divaguer l'imagination, n'est autre que l'énigmatique Picarot.
- S- Plus près de la civilisation, mais menaçant ruines lui aussi, le poulailler des Sécharoux surplombe l'étang Giraud en attendant, comme son voisin d'en bas, lui aussi sa rénovation.
- T- Il fallait bien pour finir rentrer au Bourg...par la route de Tardes...ou du Boueix, comme ont préféré dire certains..

3- Subvention

Suite à la demande de subvention que j'avais effectuée auprès de Madame le Maire, le Conseil Municipal a décidé de nous accorder une subvention importante de 860 €. Madame le Maire et le Conseil ont considéré, d'une part que notre association poursuivait « *un but qui dépasse le cadre purement associatif et qui s'inscrit dans l'intérêt général de notre commune et se sa mémoire* », et d'autre part que cette somme était la somme minimale qui nous permettait « *de solliciter une subvention Leader* » dans le cadre du programme européen de « *conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel rural* ». Dans sa délibération le Conseil Municipal précise que cette subvention est accordée « *à condition que ces fonds soient réservés à des fins purement culturelles et que l'association monte un projet Leader sur l'année 2014* »

L'autre option qui nous était offerte était une subvention simple, non rattachée au programme européen Leader, de 500€.

Après consultation des membres du bureau nous avons décidé de privilégier l'option « Montage d'un projet Leader » qui nous permettrait d'obtenir une subvention totale de l'ordre de 1900€ (Commune 860 + Leader 1040), soit 1400€ de plus que la simple subvention municipale. Mais aucune décision n'a été prise.

Seul le Conseil d'Administration peut décider de monter un tel projet, d'autant plus que l'association doit apporter 20% de l'investissement total, c'est-à-dire une somme de l'ordre de 450€, et financer sur sa propre trésorerie les dépenses qui ne seront remboursées par Leader qu'à postériori. (Par contre la Mairie accordera sa subvention sur la base d'un projet avant que les achats soient effectués.) Les montants indiqués sont calculés à partir d'une règle fixée par Leader et d'une participation européenne qui ne peut être inférieure à 1000€.

Par ailleurs nous n'avions pas le choix d'attendre une année suivante car dans le cadre des restrictions budgétaires européennes il est quasiment certain que ce programme Leader ne sera pas reconduit après le 31 décembre.

Si le CA accepte le projet, quels sont les achats envisageables ? Ils ont tous trait à l'achat d'appareils numériques qui nous permettront de réaliser nos objectifs d'inventaire, de conservation, de valorisation ou de communication de la mémoire et du patrimoine. Ces appareils nous sont indispensables, et pouvoir les acquérir tout de suite au lieu d'attendre des années d'économies nous permettrait de nous mettre au travail rapidement et efficacement, tant que le maximum de témoins peut encore témoigner.

4- Convocation du Conseil d'Administration :

Lors de la réunion de Bureau du 10 septembre, nous avons décidé d'organiser la nouvelle réunion de bureau le mercredi 15 octobre à 18h. Devant la proposition qui nous a été faite de monter ce projet Leader, nous sommes dans l'obligation de transformer cette réunion de bureau en réunion du CA. D'une part pour respecter nos statuts (« *Le Conseil d'Administration est le véritable organe de pouvoir. Il prend toutes les décisions importantes* », alors que le bureau « *organise et prépare le travail de ces instances, leur propose des orientations ou des décisions* »), et d'autre part parce que le montage du dossier Leader exige une délibération.

Ce Conseil d'administration, comme tous les CA ordinaires, sera ouvert à tous les adhérents qui souhaiteront y assister.

Réunion du CA Mercredi 15 octobre à 18h Salle Paul Riffat

L'ordre du jour sera le suivant :

- a- Dossier subvention Leader
- b- Organisation de la journée du 11 novembre
- c- Préparation de L'Assemblée Générale de janvier
- d- Questions diverses.

Si certains membres du CA veulent ajouter des points, ils voudront bien m'en faire part.

5- Réunions des Commissions :

Je rappelle que les Commissions se réuniront à 18h, salle Paul Riffat, aux dates suivantes :

Commission 1 – Inventaire, étude et valorisation du patrimoine bâti et du patrimoine naturel : **Jeudi 16 octobre**

Commission 2 – Transmission orale : **Mardi 21 octobre**

Commission 3 – Recherche documentaire et rédaction du livre : **Lundi 3 novembre**

Commission 4 – Animation et Loisirs : **Vendredi 31 octobre** + une date antérieure à préciser par Christine et Patricia.

Le détail de la composition et l'esquisse du fonctionnement ont été précisés dans SHP info N°2. Quiconque peut s'ajouter à chaque commission et je dois réparer deux oublis : Laure Bourriquet est membre des commissions 3 et 4, et Pierre Mongour de la commission 4.

6- Appel pour le 11 novembre.

Nous aurons l'occasion de reparler de l'organisation de notre participation à cette journée particulière du souvenir, lors du CA et dans le compte-rendu qui suivra, mais d'ors et déjà je renouvelle l'appel aux témoignages. Déjà quelques adhérents ont répondu. Davantage serait encore mieux. Que chacun qui possède des lettres, cartes postales, photos ou objets qui évoquent la première guerre mondiale veuille bien les mettre à notre disposition, soit sous forme de don, soit sous forme de prêt, soit pour ce qui concerne les documents papiers sous leur forme originale, ou de photocopie ou de scan. Ces documents serviront à l'affichage pour l'exposition ou à la confection d'articles de synthèse sur cette période difficile (qui eux même intégreront le site et le livre).

Il serait bienvenu d'en parler également autour de soi, pour inviter les personnes non adhérentes qui posséderaient de tels documents, à nous les prêter, ou donner, suivant leur choix. Dans ce domaine de la guerre, comme dans d'autres d'ailleurs, car je le rappelle nous avons défini dans nos missions celle d'être un conservatoire des documents, objets ou outils qui permettront de conserver et de transmettre la mémoire sannatoise.

Pour le moment nous possédons plusieurs documents qui nous viennent de Francois Gaulier ; de Bernadette Vertadier et de Simone Grange et deux documents individuels fournis par Mr Le Fur et par Mme Bonnemain.

Grand Merci à eux.

Bonne lecture à tous.

Jean-Pierre Buisson.